

Comité Technique 21 septembre 2015

3A.Direction générale : Ressources Département Finances, marchés, performances.

Après la mutualisation de la DGORH qui s'est concrétisée au 1^{er} septembre par la création d'un département RH et le transfert de tous les agents de la Direction Ressources Humaines vers Nantes Métropole, on nous soumet maintenant la création d'un département finances, marchés, performance pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016.

Les deux départements ayant pour point commun d'être intégrée dans une direction générale ressources.

Nous dénonçons cette organisation de plus en plus centralisée : 5 départements rattachés à une DGA obligatoirement débordée, peu disponible, encore plus éloignée des missions concrètes et des agents, avec la responsabilité de valider les choix stratégiques de chacune des politiques publiques. Mais nous pensons que ce n'est même plus à ce niveau que tout se décide ; un seul chef, le DGS avec un seul objectif : une organisation hyper centralisée ayant vocation à mieux ratisser les ressources et à mettre en place un schéma d'optimisation des effectifs (comprendre une diminution sensible des postes) comme l'a confirmé la presse la semaine dernière.

A ce sujet, nous aimerions que soit présenté aux CT des 2 collectivités un organigramme stabilisé et sincère du département RH au 1^{er} octobre 2015.

En effet, les agents du service nous ont fait remonter une diminution sensible des effectifs, contrairement à ce qui avait été annoncé aux élu(e)s du personnel et aux agents lors des séminaires et notamment le dernier, celui du 17 mai 2015. Le départ précipité depuis le mois de juin d'un nombre important de cadres A pourtant fort bien positionnés dans l'organigramme en dit long sur les dégâts humains, organisationnels et notamment de diminution des services rendus aux usagers du département RH que sont les agents de la ville et de Nantes Métropole.

Nous demandons donc pour le prochain CT une évaluation sincère concernant le nombre de postes effectivement transférés des structures RH antérieures : DRH ville, DRH Nantes Métropole, CSPRH et MCPRH vers le département RH avec un organigramme véridique sur les missions et les fonctions des agents transférés dans l'un des services du département.

C'est par rapport à cette expérience de réorganisation du département RH, que nous jugeons négative tant dans son déroulement que dans sa finalisation, que nous voterons contre les modalités similaires qui nous sont proposées par la création d'un département finances, marchés et performances ; et ce n'est pas le simulacre d'étude d'impact qui nous est donné en annexe 3 qui nous permet d'être rassurés sur les conséquences pour les agents de cette nouvelle réorganisation.

Nous serons particulièrement vigilants en liaison avec nos camarades élu(e)s de Nantes Métropole sur le maintien effectifs des postes, l'évolution des missions et de la charge de travail de chaque agent .